

CAS, groupe de Sion

Assemblée générale du CAS, groupe de Sion,  
le vendredi 17 novembre 2006  
Restaurant L'Agora, Sion

**1. Ouverture de l'Assemblée et bienvenue**

Le président, Jacques Salamin ouvre l'assemblée, salue les personnes présentes et énumère les personnes excusées.

**2. Lecture du Pv de l'AG 2005**

Le PV est lu par la secrétaire, il n'y a pas de commentaires particuliers. Il est accepté par les membres de l'assemblée.

**3. Rapport du Président**

Le comité Monte-Rosa est renouvelé pour les 4 années à venir. Peter Planche est président et Ingrid Alder désire quitter le comité. Il s'agira de lui trouver un(e) remplaçant(e). Le ou la remplaçante devrait être du centre mais plutôt Sierre car il y a déjà 2 personnes de Sion membres du comité. Jeff annonce également son intention de démissionner en mai 2008 de la commission des Cabanes.

Jacques passe la parole à Jeff pour parler des travaux envisagés aux cabanes de la section.

**Transformation de la cabane des Vignettes et Monte-Rosa**

Les travaux concernant la cabane des Vignettes sont décalés d'une année. Les frais supplémentaires s'élèvent à 20 à 30% en plus du budget prévu au départ. Désormais un seul architecte, Michel Perraudin s'occupera du mandat. Laurence de Preux garde le concept.

**Projet de la cabane Monte-Rosa**

Les frs 2 500 00.- proposés par l'EPFZ ne sont pas à disposition. La cabane doit absolument être reconstruite mais la section ne peut pas assumer un coût de frs. 4 500 000.-, le projet est en attente. Si le financement n'est pas trouvé par l'EPFZ, le projet devra être revu à la baisse.

**Projet de salle d'escalade**

Le projet de salle d'escalade au stade de Tourbillon et les démarches ainsi que les assurances de la part de la Commune de Sion étaient assez avancés. Mais, comme le FC Sion est monté en Super ligue, les normes de sécurité concernant le stade sont devenues plus sévères avec comme conséquence que l'espace dévolu à l'escalade ne peut plus être utilisé. La Commune nous propose comme autre lieu le complexe des Iles. Les parois de grimpe seront plus hautes mais l'accès aux Iles est plus compliqué. Une partie de l'argent destiné à fermer les gradins permettra d'améliorer les infrastructures de grimpe.

## **Stamm**

Le stamm devrait être intégré au projet des Iles. Il ne sera disponible qu'à fin 2008. Le stamm actuel devra être libéré pour la fin 2007. En attendant, les nouveaux locaux, une autre solution sera trouvée pour nous réunir. Jacques remercie M. Jacques Allet, le propriétaire du stamm, pour sa patience.

## **Randonnée pédestre**

Esther Schmidt souhaite passer la main et former durant l'été 2007 une personne qui prendrait sa succession en 2008. La ou les intéressés peuvent s'annoncer auprès d'Esther.

### **4. Rapport de la caissière et lecture des comptes**

*Cf rapport.* **Anne-Christine** lit les comptes.

**Jacques** complète en annonçant que nous disposons d'un capital d'environ frs. 100 000.- Les tableaux du Stamm revêtent une grande valeur qui doublerait quasiment cette somme. Le loto de 2005 a rapporté frs. 17 800.- de bénéfice et les cotisations se chiffrent à frs. 18 000.- En fait, les comptes du groupe de Sion dépendent en grande partie du loto.

### **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Le vérificateur des comptes félicite la caissière pour leur bonne tenue et en donne décharge au comité.

**Anne-Christine** précise que les comptes de l'année 2005 effectués sur un document non conforme ont été réajustés et signés par les vérificateurs, M. Hans Bühler et Mme Nathalie Dussex.

### **6. Budget 2006**

*Cf document*

Le budget laisse apparaître un déficit de frs 3000.- car des réparations sont à entreprendre à l'Igloo. De plus le bénéfice budgété du loto est de frs 6000.- ce qui est faible. On espère avoir un bon loto.

### **7. Rapport du chef de courses**

Michel Cotter présente son rapport. Il y a eu durant l'année 46 courses ou formations.

La saison d'hiver a été bonne, bien que l'on dénombre environ 20% de participation en moins qu'en 2005. Il a été difficile de trouver des participants pour la Haute route, probablement à cause du manque de motivation à retourner dans la même région que l'année précédente.

L'été a été très contrasté : juin et juillet ont offert de bonnes conditions pour l'alpinisme et l'escalade, malheureusement le mois d'août, hivernal, a freiné l'enthousiasme des membres.

La principale nouveauté introduite dans l'organisation des courses en 2006 est la limitation du nombre de participants aux courses pour des raisons de sécurité, toutefois peu de participants ont dû être refusés pour cela.

Il ne s'est produit aucun accident grave.

Michel remercie les guides et les chefs de courses.

Le programme 2007 est plus ou moins égal à celui de 2006. Le cours de sauvetage avalanche à Zinal est fortement recommandé, voire obligatoire. Sa participation pourrait être une condition au choix des participants aux courses d'hiver. Le matériel change et se perfectionne. La maison Follomi Sport met à disposition de nouveaux Barryvox pour ces cours de sauvetage.

Sion organisera la course de section d'été en 2007, les membres de Sion sont invités à y participer. Que ceux qui craignent la foule se rassurent, lors de la course de section de cet été, il y avait 11 participants.

Pierre Nicollier nous invite à expérimenter le canyoning.

Le groupe propose que les frais de déplacement soient calculés à 30 ct/km répartis entre les passagers des véhicules., Cela correspond pour les passagers à environ la moitié du demi-tarif des transports publics et permet aux propriétaires des véhicules de couvrir leurs frais variables. Les chefs de courses ne s'acquittent pas de ces déplacements. Il est possible aussi que leur frais effectifs soient remboursés à concurrence de frs. 5.- par jour et participant.  
*Cf annexe, règlement des courses.*

Christophe Follonier a effectué le cours de chef de courses d'hiver niveau 2. Michel le félicite et le remercie pour son investissement et pour son aide.

La formation de base obligatoire ainsi que les cours de perfectionnement organisés au niveau de la section constituent une nouveauté depuis l'année prochaine.

**François Dufour** rappelle que la participation au cours de sauvetage constitue une obligation morale envers soi-même et les autres membres du groupe. De plus, le cours de Zinal est très bien organisé.

Jacques remercie Michel ainsi que les chefs de courses. Il règne grâce à ces personnes bien formées une bonne ambiance dans les courses dont les participants apprécient le choix.

## **8. Rapport du préposé à Igloo des Pantalons blancs**

**Jean-Marc Dayer** explique que les frais de l'Igloo sont au statut quo. Il est important de le préserver au mieux ne serait-ce que pour l'image qu'il donne de ses propriétaires. Grâce à des joints de silicone, il a été possible de le rafistoler. Il faudrait cependant changer un panneau pour éviter les dépôts de moisissure. Philippe de Kalbermatten, Paul Bovier et Nicolas Tacchini, maîtres charpentier et couvreur sont montés afin d'évaluer les travaux en vue du 30<sup>ème</sup> anniversaire.

La rénovation est possible avec le budget prévu.

Les tuiles en aluminium sont offertes par une entreprise de la place ainsi que le transport hélicopté.

S'il est possible de trouver des fenêtres, des lattes et d'effectuer les travaux en 2007, l'igloo serait prêt pour la saison prochaine. Il faudrait prévoir dix jours non stop. Qui est volontaire ?

**Jean-Yves Dayer** relève que rénover c'est bien, mais en améliorant l'accès, c'est-à-dire le marquage, le rajout de chaînes au Rocher du Bouc, l'endroit deviendrait attrayant et permettrait de belles courses en direction du Pleureur, de la Salle et de la Cabane des Dix.

Jean-Marc remercie les personnes qui s'investissent. Il renouvelle son appel pour transporter du matériel en montant et relever la caisse. Les passages réguliers favorisent aussi un confort pour les usagers.

Jacques remercie Jean-Yves ainsi que P. Pralong pour l'équipement des voies.

### **Rapport du Chef OJ**

Laurent Rielle constate que la participation est identique à 2005. Elle est moindre en hiver qu'en été. Il n'est pas évident de trouver de la disponibilité pour des week-end prolongés car les jeunes sont souvent très occupés au-delà d'une journée.

En été, par contre la fréquentation est excellente. La volonté de mettre l'accent sur l'aspect montagnard est nette de la part des moniteurs et responsables, mais les jeunes n'apprécient pas particulièrement les longues marches d'approche. Il serait intéressant dans ce sens de prévoir des courses d'arrêt.

Les finances sont fluctuantes et le responsable attend les subventions. Il y a un déficit important car le tarif des guides a augmenté ainsi que le nombre de participants par guide. Il est important s'adapter la participation des jeunes à leurs moyens financiers. Il reste cependant quelques réserves à disposition permettant de combler le déficit.

Par rapport à l'accompagnement, les guides ont lâché J+S devenu trop rigoureux ainsi que leurs exigences au niveau du perfectionnement. Le staff des moniteurs est bon mais il doit se renouveler constamment car il est constitué d'étudiants ayant leurs propres obligations et disponibilité. Laurent n'a pas encore trouvé le moyen de les fidéliser plus longtemps.

Jacques remercie Laurent de son investissement.

### **9. Rapport du chef AJ**

Pierre Nicollier constate que le PV de l'année passé est en tous points fidèle au déroulement de l'année.

Les AJ jouissent d'un tel succès et d'une telle affluence qu'il faudra envisager une liste d'attente ou un moratoire sur une année. Les journées d'escalade comptent parfois 30 participants et la difficulté consiste à trouver des moniteurs formés.

Concernant les finances, le rapport de Jean-Yves fait foi.

Le souci que partage Pierre avec les jeunes vivant la transition de l'AJ à l'OJ est que ce passage soit vécu de manière agréable et pas trop inquiétante.

Pierre insiste sur le dévouement des moniteurs pour un poste moins gratifiant qu'auprès des OJ car représentant plus d'assistance que de participation aux courses.

Jacques présente quelques photos d'un camp aux Calanques accompagné par Paul Panchard.

### **10. Renouveau au comité**

Le comité reste identique. L'organisation donne toute satisfaction.

## **11. Jubilaire, admissions, démissions.**

Jacques annonce le décès de trois de nos membres. L'assemblée respecte une minute de silence en leur mémoire.

Le groupe de Sion comprend 1213 membres, dont cette année 108 entrées et 74 démissions.

Le mouvement des membres est coordonné par le CC qui met à disposition toutes sortes de données ou de statistiques consultables sur demande.

Jacques relève l'abnégation et la générosité des 1100 membres qui s'acquittent de leur cotisation mais ne viennent jamais aux courses, offrant ainsi un beau programme aux fidèles actifs.

Les distinctions sont remises aux jubilaires avec les félicitations du comité et de la caissière préposée aux bisous. A noter que le jubilaire des 60 ans, Mr Imsand Albert, reçoit son gobelet en étain à titre posthume puisque son fils se charge de payer les cotisations selon le vœu de son père.

## **12. Divers**

**Jeff Bringolf** interpelle le comité par rapport à l'absence de délégués à la dernière assemblée à Brig et désire savoir s'il s'agit d'une décision du président ou du comité in-corpore. Il souligne que durant cette assemblée, ce n'est pas le comité qui vote mais bien les délégués envoyés par ce comité.

**Pierre Nicollier** précise qu'il ne se souvient plus du pourquoi du comment mais que la décision a été prise de façon très démocratique. Il suffit de se référer au PV de l'assemblée du comité.

**Jeff** regrette cette absence car, étant lui-même membre du groupe de Sion, si le comité s'arroge le pouvoir de nommer les délégués ou de refuser ceux qui se portent volontaires, il faudrait reconsidérer les statuts.

**François Dufour** explique son intervention de l'époque. A son point de vue, le PV de l'assemblée des délégués ne retranscrit pas fidèlement la discussion. La réponse que lui a donnée le comité Monte-Rosa constitue une fin de non recevoir.

**Jacques Allet** précise que ce n'est pas une solution de ne pas participer et que le fair-play oblige les délégués à être présents même s'ils ne sont pas d'accord.

**Jacques** relève que les délégués présents à Sierre en 2005 ont voté sur une décision et ce vote n'a pas été respecté. Le désaccord provient du fait que le comité de section ne veut plus prélever une somme auprès des cabanes, et cela malgré le vote favorable des délégués, pour pouvoir fonctionner et que cela a toujours été ainsi. Cette affaire exprime le profond désaccord existant entre la section et ses groupes.

**Jeff** répond que selon le règlement, l'argent réservé aux cabanes leur est affecté. La votation a été mal interprétée ou mal comprise.

**Jacques** répond que l'argent des cabanes est bien affecté totalement aux cabanes, puisque le comité Monte Rosa s'occupe en grande partie de la gestion de celles-ci. Il est donc normal que les cabanes financent en partie le comité Monte Rosa.

Lors de l'assemblée du comité suivant l'AG, il a été décidé de ne pas donner suite à l'intervention de Jeff ni dans l'immédiat ni lors d'une prochaine assemblée générale.

**François Dufour** profite d'un silence dans la salle pour remercier le comité du groupe de Sion et le Comité Monte-Rosa en espérant qu'un accord soit passé et souhaite que cela n'entache pas l'ambiance de la soirée.

Il est 20 heures, le président clôt l'assemblée générale et invite les jubilaires et les personnes inscrites pour le souper à un apéritif agrémenté des photos des activités de l'année.

CAS, Groupe de Sion  
Frédérique Evéquoz Secrétaire